

# CLINIQUE DROITS DEVANT

## Bilan des activités 2022-2023

### SOMMAIRE

---

<b>15 ans et une nouvelle première pleine année</b>	<b>3</b>
<b>Activités principales de la Clinique Droits Devant</b>	<b>4</b>
L'accueil, la régularisation et les accompagnements	
Les programmes sociaux de la cour municipale	
La transmission de l'expertise	
- Le réseau de Piliers	
<b>Partenariats, implications et rayonnement</b>	<b>8</b>
Collaborations et concertation	
La Clinique dans la communauté	
Partenaires financiers	
<b>Fonctionnement démocratique</b>	<b>10</b>
Membres, bénévoles, conseil d'administration et équipe de travail	
<b>La Clinique Droits Devant en bref</b>	<b>11</b>



## 15 ans et une nouvelle première pleine année

Signe d'un certain aboutissement ou renouveau, la Clinique a entamé l'année en célébrant enfin son **15<sup>e</sup> anniversaire** à la Bibliothèque nationale en faisant la part belle aux artisans de son projet de participation citoyenne, qui avait accompli sa mission au tout début de la pandémie.

2022 s'est poursuivi avec, en juin, l'assemblée générale annuelle de même que la **reprise des formations** sur les procédures pénale et criminelle ainsi que sur l'accompagnement social dans la sphère judiciaire. En septembre, on a salué l'**arrivée de deux nouvelles intervenantes**, renforts plus qu'appréciés devant les besoins du milieu et la soif d'en faire plus. Leur arrivée a permis l'**élargissement du sans rendez-vous** en octobre, passant de 1 à 1½ journée d'accueil de vaillantes personnes judiciairisées. La même année 2022 s'achève avec l'adoption d'un document dans lequel la Clinique a rendu explicite sa **posture à l'égard de la défense de droits**, un positionnement sur son action en phase avec sa philosophie d'intervention.



Au terme de l'année 2022-2023, nous disposons d'une équipe complète, d'un réseau d'alliés fort enviable, à commencer par la trentaine d'organismes Piliers de la Clinique, et avons accompli un flot d'interventions (à cet égard, les statistiques de l'année parlent d'elles-mêmes). Il y a 20 ans, en mai 2003, naissait l'Opération Droits Devant, pratique de défense de droits développée notamment sous l'égide du RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal) visant à lutter contre le profilage et la judiciarisation de l'itinérance. C'est cette belle bande de personnes intervenantes, militantes et consciencieuses qui a créé notre Clinique en 2006. C'est parce qu'elle est née sur ce socle de personnes engagées et de valeurs en faveur de la défense des droits des personnes marginalisées que la Clinique peut continuer de relever de nouveaux défis et d'aller « droits devant » (que de mauvais jeux de mots y a-t-il eu autour du nom de notre organisme...) ! Bonne continuité.

Bernard St-Jacques, directeur général  
Guillaume Tremblay, président

**« À la CDD, il implique pour la personne intervenante d'accompagner la personne lors de sa prise de décision et de la soutenir par la suite. Ainsi, ce n'est pas tant la finalité du dossier qui prime, mais bien le respect de l'autodétermination de la personne accompagnée. »**

*Posture de la Clinique Droits Devant à l'égard de la défense de droits (énoncé de principes), 2022, p. 9.*

## ACTIVITÉS DE LA CLINIQUE DROITS DEVANT

En 2022-2023, **230 nouvelles personnes** (179 hommes ou 77,8%, 48 femmes ou 20,9% et 3 trans) **ont ouvert un dossier à la Clinique** dans le but de connaître leur situation judiciaire. On parle de 135 nouveaux dossiers qui ont été ouverts en 2021-2022 et 141 en 2020-2021.

Ainsi, **c'est 3 758 personnes judiciarisées en situation d'itinérance, à risque de l'être ou en processus de sortie de rue qui ont ouvert un dossier à la Clinique entre le 26 novembre 2006 et le 31 mars 2023.**

### La semaine type à la Clinique

Les services de sans rendez-vous ont été ouverts les lundis toute la journée, auxquels se sont ajoutés les mardis PM à compter de la mi-octobre 2022. Le reste du temps, la Clinique fonctionne sur rendez-vous et au téléphone. Les réunions d'équipe sont tenues les mercredis matin et la forte majorité des jeudis AM se passent à la cour, consacrés aux activités liées au programme PAJIC.

*Le fait de parler d'une première année complète se vérifie aussi dans ses statistiques. En effet, outre le PAJIC Portes ouvertes (criminel) qui a fonctionné en permanence depuis trois ans (sauf les 3 mois du premier confinement en 2020), la Clinique a connu 12 mois de pleines activités en 2022-2023, 3 mois en 2021-2022 et un peu plus de 6 mois en 2020-2021. Il est ainsi difficile d'établir des comparatifs entre ces dernières années.*

## L'accueil, la régularisation et les accompagnements

Interventions	2022-2023
<b>Contacts</b> (pour répondre aux questions, informer, faire des suivis)	2864
<b>Sorties de dossiers</b> cour municipale	286
<b>Ententes de paiement</b>	64
<b>Ententes de travaux compensatoires</b>	24
Sorties de dossiers <b>Palais de justice</b>	62
<b>Références</b> judiciaires (non-couverts par la CDD)	56
Sorties de dossiers de <b>cours municipales dans les autres villes</b>	47
Ententes de paiement autres villes et au Palais de justice	12
Ententes de travaux compensatoires autres villes et au Palais de justice	5
<b>Accompagnements</b> à la cour municipale pour des contraventions	10
Accompagnements à la cour municipale au criminel	2
Accompagnements au palais de justice	21
Autres accompagnements (avocats, services juridiques)	4

L'ensemble des interventions réalisées démontrent une reprise complète des activités, à commencer par les nombreux contacts et les différents accompagnements réalisés. Il faut aussi souligner le travail concernant les sorties de dossiers ainsi que les ententes (de paiement et de travaux compensatoires) réalisé en partenariat avec le bureau de la perception des amendes de la cour municipale dans le cadre du PAPSI (Programme d'accompagnement pour les personnes en situation d'itinérance-volet perception des amendes).

Par suite de la pandémie, la Clinique s'est retrouvée devant des dossiers de contraventions concernant les mesures sanitaires et a tenté d'accompagner tant bien que mal les personnes concernées. Des représentations ont été faites auprès des acteurs et actrices du Palais de justice pour plusieurs de ces contraventions, surtout en lien avec le couvre-feu (rappelons que ces constats sont d'un montant de plus de 1500\$ chacun). Une autre particularité de l'année est le peu d'accompagnements en matière criminelle à la cour municipale (2). Ce constat s'explique notamment par une référence plus systématique et efficace des personnes criminalisées au programme PAJIC Portes ouvertes par les acteurs et actrices de la cour (les avocat.e.s de la défense au premier chef).

Les recours

Quelques interventions liées aux recours ont lentement repris leur cours, le plus souvent en lien avec des plaintes déjà déposées dans le passé, que ce soit en déontologie policière ou à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJQ). On parle donc de 7 interventions qui ont été menées cette année, essentiellement pour des suivis.

**Les programmes sociaux de la cour municipale**

Outre le PAPSI (perception des amendes), le PAJIC (Programme accompagnement justice itinérance à la cour) traite les constats d'infraction (volet Régulier) et les dossiers criminels (volet Portes Ouvertes) à la cour municipale de Montréal. Ce programme, qui se déroule essentiellement avec la poursuite (procureur.e.s) et avec les juges, permet le retrait total ou partiel des constats d'infraction et des accusations criminelles des personnes moyennant la mise en place de différentes démarches contribuant à la sortie de la rue. Des chiffres provenant de la cour municipale indiquent que pour l'année 2022, c'est quelque 230 personnes qui auraient cheminé dans le programme et participé à au moins une audience à la cour, soit 83% d'hommes, 16,7% de femmes et 0,3% de trans.

<b>PAJIC Régulier (constats d'infraction)</b>	<b>2022-2023</b>
Intégration au programme	<b>71</b>
Finalisation du programme	<b>68</b>
Rencontres avec un.e procureur.e à la Clinique Droits Devant	<b>71</b>
Journées de rencontres	<b>10</b>
½ journées à la cour	<b>9</b>

Il est assez difficile de comparer ces données avec celles des années précédentes concernant le PAJIC régulier, quoiqu'on puisse affirmer que celui-ci est assez en santé, ayant intégré plus de 70 personnes en cours d'année. On parle d'une moyenne d'environ 7 personnes intégrées par jour (un vendredi par mois) de rencontres d'intégration, qui se déroulent en présence de la personne judiciairisée, d'un.e procureur.e et d'une intervenante de la Clinique dans les locaux de cette dernière.

<b>PAJIC <u>Portes ouvertes</u> (accusations criminelles)</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2020-2021</b>
Intégration au programme	<b>53</b>	<b>31</b>	<b>24</b>
Finalisation du programme	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>19</b>
Nombre de rencontres de suivi avec les personnes	<b>86</b> (66 en personne)	<b>X</b>	<b>X</b>
Rencontres préparatoires procureur/Clinique	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>15</b>
½ journées à la cour	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>17</b>

Pour sa part, sachant que le volet Portes ouvertes (criminel) a été assez constant, on peut se permettre de comparer les chiffres des dernières années. On constate ainsi qu'en 2022-2023, on a assisté à un nombre grandissant d'intégrations au programme. Autre signe de la stabilisation des activités de la Clinique, elle a repris de manière importante ses rencontres de suivi. Ces rencontres constituent d'importants moments passés avec les personnes (surtout aux bureaux de l'organisme) afin d'identifier leurs besoins et d'établir les démarches (relatives au logement, au revenu, à l'implication sociale, au travail, au réseau social, à la consommation, à la santé physique et mentale, etc.) qu'elles souhaitent mettre en place tout au long de leur passage dans le PAJIC. Un travail de développement est aussi en marche avec la cour en vue d'un élargissement des infractions admissibles et des critères d'intégration dans le programme (liés notamment à la situation des personnes dans le processus d'itinérance).

## La transmission de l'expertise

À partir de juin 2022, la Clinique a repris son offre de formation. Ces activités de partage d'expertise consistent à outiller et former les personnes et les intervenant.e.s concernant le règlement de situations judiciaires et la défense des droits des personnes concernées, à commencer par les intervenant.e.s des organismes Piliers. Les formations consistent en :

- Une formation théorique sur la procédure pénale et criminelle
- Une visite guidée de la cour municipale et du Palais de justice
- Un atelier sur les recours en cas d'abus de la part de personnes en situation d'autorité
- Un atelier pratico-pratique, études de cas de dossiers pénaux et criminels (pour les Piliers seulement)

Type de formation	Nb de séances	Nb de personnes
Formation théorique sur la procédure pénale et criminelle	7	129
Atelier pratico-pratique à partir d'études de cas (dossiers) en pénal et criminel	7	42 (10 personnes et -/séance)
Atelier sur les recours en cas d'abus de la part de personnes en situation d'autorité	1	14
Visite guidée dans les institutions judiciaires	2	13 (8 personnes et -/séance)

Le contenu des formations existantes a été retravaillé, est revu en continu et plusieurs séances ont été ajoutées pour répondre aux besoins des publics cibles. Ainsi, pas moins de 17 séances de formations ont été offertes entre juin 2022 et mars 2023, ce qui constitue toute une relance.

## Le réseau de Piliers

**Les organismes Piliers sont : Accueil Bonneau, l'Auberge Communautaire du Sud-Ouest (ACSO), Auberge du cœur Le Tournant, Auberge Madeleine, Cactus, Cap Saint-Barnabé, Chez Doris, Clinique Relais, CRAN, Dans la rue, Diners Saint-Louis, en Marge, Face à face, Habitations L'escalier, Macadam Sud (Longueuil), Maison Benoit Labre, Méta d'âme, Mission Old Brewery, Pact de rue, Passages, PIAMP, Plein Milieu, Projet Logement Montréal (PLM), Projet Mire, Rap Jeunesse, Refuge de Laval, Repas du passant (Longueuil), Rézo, Spectre de rue, Travail de Rue Action Communautaire (TRAC), YMCA (Sortie carcérale planifiée et Programme Dialogue).**

Le réseau d'organismes Piliers offre l'équivalent de certains services de la Clinique directement aux personnes fréquentant leurs ressources. En plus d'être formé.e.s, les intervenant.e.s Piliers se rencontrent pour partager leurs expériences et bénéficier d'ateliers thématiques. Cette année, trois rencontres ont permis de rejoindre entre 20 et 35 personnes chacune. 31 organismes composent ce réseau. Somme toute, et à un rythme équivalent à l'offre de formation, on peut dire que le réseau de Piliers s'est presque entièrement reconstitué au cours de l'année

## PARTENARIATS, IMPLICATIONS ET RAYONNEMENT

---

La Clinique a mené et participé à différentes activités et initiatives, de concert avec ses partenaires et de manière grandissante à mesure que l'année avançait.

Parmi les faits marquants liés à sa contribution et à son rayonnement, on retrouve notamment :

- L'organisation de son **événement 15<sup>e</sup> anniversaire** le 26 mai 2022 à la Bibliothèque nationale (BANQ), qui a réuni près de 75 personnes. L'événement a d'ailleurs enfin permis le **lancement d'une publication sur la cohabitation sociale concoctée par un groupe de participation citoyenne** qui s'était déployé avant la pandémie.
- La participation à la délégation québécoise, avec l'Association des intervenant.e.s en dépendance (AIDQ), au **Sommet francophone DROGUES, SANTÉ ET JUSTICE, tenu à Bruxelles** en septembre 2022.
- Une présentation sur les enjeux et programmes à caractère social en matière de justice dans le cadre du Colloque annuel du **Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec** (RCAAQ).
- L'**accueil ou la visite de plus d'une vingtaine d'organismes** et autres organisations en vue de présenter la Clinique et ses interventions.

### Collaborations et concertation

La Clinique est **membre** du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), de la Ligue des droits et libertés (LDL), de la Table de concertation du Faubourg St-Laurent (TCFSL) et de l'Observatoire des profilages (ODP). Elle est aussi située au Centre communautaire du Faubourg St-Laurent (CCFSL), dont elle est membre locataire.



Dans le cadre de son travail de **collaboration avec les acteurs et actrices judiciaires, en particulier de la cour municipale de Montréal**, la Clinique a tenu plusieurs rencontres avec les procureurs de la poursuite (8), les responsables du bureau de la perception des amendes (6), les juges de la cour municipale (2) et l'Aide juridique de Montréal (2). Elle a aussi entretenu des liens avec des acteurs de la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP) relatifs aux constats d'infraction liés à la pandémie de Covid 19 et les programmes d'adaptabilité du système de justice.

Il faut aussi souligner l'implication dans des travaux visant le **déploiement de programmes liés à la judiciarisation dans d'autres villes** du Québec (notamment à Gatineau et Longueuil), en termes de transfert d'expertise (formation et coaching), d'échanges et d'initiatives concernant l'enjeu de l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes. 4 rencontres se sont aussi tenues avec la direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice du ministère de la Justice.

Côté concertation et représentations, au niveau de la **Ville de Montréal** et du **CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**, la Clinique participe à des rencontres liées aux enjeux du profilage et de partage de l'espace public, en particulier au **Comité Cohabitation sociale et judiciarisation** et le comité de coordination de ce dernier comité (total de 8 rencontres). Elle a aussi participé à la reddition de compte de la Ville de Montréal sur les actions menées contre le **racisme et les discriminations systémiques** ainsi qu'au **lancement du Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026**.

## La Clinique dans la communauté

La Clinique Droits Devant a été de plusieurs événements organisés par des partenaires et a pu faire part de son expertise sur des enjeux tels que le profilage, la cohabitation sociale et la judiciarisation.

Parmi les regroupements dont elle est membre, soulignons la participation à des activités :

- Du RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal), en particulier au sein de son Opération Droits Devant, son AGA et son Forum L'itinérance et les besoins des personnes migrantes à statut précaire ;
- De l'Observatoire des profilages (ODP), sur ses instances ainsi qu'à une dizaine d'activités (notamment de transfert d'expertise en webinaires) ;
- De la Ligue des droits et libertés, notamment sur l'incarcération et les interpellations policières, et comme cosignataire de la lettre ouverte « Pas besoin de baguette magique » sur l'intervention de la Ville de Montréal en matière de profilage racial et social.



Bernard St-Jacques, Martin Gonthier et Julie Béliveau de la Clinique à la Nuit des sans-abris de Montréal

Voici quelques autres exemples d'événements auxquels l'équipe de la Clinique a participé :

- Organisation et animation de la **Nuit des sans abri** du 21 octobre 2022 ;
- Événement « **Habiter la rue : repenser notre réponse à l'itinérance** » ;
- En santé mentale, une communauté de pratiques et le **Comité consultatif : cartographie des trajectoires judiciaires en santé mentale** ;
- **Guichet unique** de services pour personnes en situation d'itinérance à l'initiative du SPVM ;
- **24<sup>e</sup> conférence internationale sur le SIDA**, conférence animée par la COCQ SIDA ;
- **Colloque de clôture du mois de la justice**, « Ensemble pour l'accès à la justice : entre autonomisation et forces collectives » ;
- Journée sur les **surdoses** et **Blitz de récupération de seringues**.

## Partenaires financiers

La Clinique compte parmi ses bailleurs de fonds : Vers un chez soi, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), la Ville de Montréal et l'Arrondissement Ville-Marie. Les autres sources proviennent essentiellement de subventions discrétionnaires.

---

## FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

En 2022-2023, la Clinique comptait **46 membres** et une **douzaine de bénévoles** contribuant à son quotidien, pour un total de près de 400 heures. 30 personnes étaient présentes à son AGA de juin.

### Le conseil d'administration

Réuni à 7 reprises (en visio ou en présentiel), voici le Conseil d'administration de cette année :

- **Guillaume Tremblay**, Président (membre individuel)
- **Céline Duclap**, Vice-présidente (membre individuelle)
- **Alexandra Bahary**, Secrétaire (membre individuelle)
- **Jacinthe Grenon**, Trésorière (membre partenaire - Programme Dialogue du YMCA du Qc)
- **Marie-Noëlle L'Espérance** (membre individuelle)
- **Félix Généreux-Marotte** (membre usager)
- **Martin Gonthier** (membre usager)

Des comités de travail du CA se sont réunis à quelques reprises, surtout le comité Gouvernance (3 rencontres), Ressources humaines (4 rencontres) et Défense des droits (2 rencontres). Parmi les réalisations importantes de l'année, soulignons la création et la diffusion d'un document **sur la posture de la Clinique Droits Devant (énoncé de principes) sur la défense de droits** ainsi que des initiatives visant l'**amélioration des conditions de travail des employé.e.s.**

## L'équipe de travail

L'équipe de travail s'est bien agrandie cette année. Aux quatre employé.e.s en place en début d'année que sont **Bernard St-Jacques** (directeur général), **Nina Micaléff** (coordonnatrice), **Julie Meam** (intervenante) et **Julie Béliveau** (agente de liaison) se sont ajoutées **Julie Boucher** (intervenante ; à partir de septembre 2022), **Laurie Moreau** (intervenante ; à partir de septembre 2022) ainsi que **Jacinthe Poisson** (formatrice ; à partir de novembre 2022). La Clinique dispose d'employé.e.s professionnel.le.s, une belle et entière équipe d'intervention qu'il convient maintenant de consolider.

Par ailleurs, soulignons les conseils ainsi qu'un important appui à la direction et dans la formation des employées qui ont été apportés par Isabelle Raffestin, Véronique Fortin, Véronique Houle (firme PAIR) et Jacinthe Poisson.

Enfin, de nombreuses formations ont été dispensées aux membres de l'équipe et du conseil d'administration en cours d'année. Parmi les thèmes abordés, on retrouve : la procédure pénale et criminelle, la posture clinique, le harcèlement psychologique et sexuel au travail, la distinction entre conseils et informations juridiques, l'état des lieux sur les drogues de rue, le suicide, les traumas complexes, les réalités associées à la santé mentale, la loi sur l'aide sociale, la fatigue de compassion et trauma vicariant et le logiciel Excel. Enfin, soulignons la participation à quelques-uns des webinaires sur des thèmes attenants aux profilages offerts par l'Observatoire du même nom (ODP) et des instructifs dîners d'apprentissage organisés par le CREMIS, portant notamment sur la prévention de l'itinérance chez les jeunes ainsi que sur le recours et le non-recours à des services chez les hommes en situation d'itinérance.

## La Clinique Droits Devant en bref

**Ayant ouvert ses portes en novembre 2006, la Clinique Droits Devant est un organisme communautaire montréalais qui aide et accompagne les personnes en situation d'itinérance et en sortie de rue avec leurs problèmes judiciaires (surtout sur les contraventions – tickets – et les délits criminels).**

Parmi les services et actions de la Clinique : information et référence, accompagnement dans différentes démarches (cour municipale, palais de justice, recours comme la déontologie policière, etc.), aide dans la prise d'ententes (de paiement et de travaux compensatoires), intégration dans des programmes sociaux à la cour (principalement PAPSI et PAJIC), formation des intervenant.e.s du milieu, sensibilisation des acteurs judiciaires.

*La Clinique est née en parallèle aux actions de dénonciation de la judiciarisation et des effets des pratiques de profilage. Au combat à mener pour un meilleur partage de l'espace public, il convenait alors d'ajouter le développement d'un service d'aide individuelle pour les personnes souhaitant sortir des griffes du système judiciaire. La CDD valorise l'exercice de la défense de droits, de la participation citoyenne et le déploiement de pratiques de justice alternative. Son action part de Montréal, mais se déploie aussi ailleurs au Québec.*



Activité 15<sup>e</sup> anniversaire de la Clinique du 26 mai 2022 à la BANQ. *Crédit photo : Yo Tidav - David Tsang*

# CLINIQUE DROITS DEVANT

105, rue Ontario Est, Suite 214, Montréal (Québec) H2X 1G9  
T (514) 303-2227 [direction@cliniquedroitsdevant.org](mailto:direction@cliniquedroitsdevant.org)  
[www.cliniquedroitsdevant.org](http://www.cliniquedroitsdevant.org)